

19 décembre 1893 un Décret de la Sacrée Congrégation des Rites, approuvant un scapulaire spécial en son honneur, et accordant aux Augustins le privilège de l'imposer aux fidèles, avec faculté de le déléguer aux prêtres séculiers et réguliers, dans les conditions usuelles.

Comme témoignage de sa vive piété envers la Reine du *Bon Conseil*, et pour donner aux fidèles un exemple et un encouragement, Notre Grand Pontife daigna recevoir cet habit sacré, des mains de son sacriste, Mgr Pifferi, de l'ordre des Augustins, évêque de Porphyre, le 26 avril suivant, jour de la fête de la Madone de Genazzano.

Afin de perpétuer la mémoire de ce double événement, une médaille commémorative vient d'être frappée. D'un côté, on admire l'effigie de la Vierge, reproduite d'après une copie du siècle dernier, très ressemblante au tableau original vénéré à Genazzano, avec la couronne impériale qui fut arrachée ensuite pendant la tourmente de la révolution française. Tout autour on a gravé l'inscription suivante, suggérée fort à propos par le même Pontife, dans une autre circonstance : *« Fili acquiesce consiliis ejus. »* — Sur le revers on lit : *Léo. XIII. P. M. Insigne. Sacrum. Matris. A. Bono. Consilio. Legittime. Probavit. Induit. Ipse. Die. Ejus. Solemni. A. MDCCCXCIV.*

Mgr Pifferi a remis entre les mains de Sa Sainteté cette belle médaille en or et en argent. Notre Saint Père, touché de cette démarche, a exprimé sa particulière satisfaction envers l'illustre ordre des Augustins, propagateur du culte envers *Notre-Dame du Bon Conseil*. Un éloge flatteur a été donné aux frères Gori de Florence dont l'un a gravé, l'autre a frappé la médaille.

## AVIS

 INSI que nous l'annonçons dans les " Offices extraordinaires " le service anniversaire de feu M. le chanoine Moreau aura lieu à Saint-Barthélemi, le 28 du courant, à 9 heures.

M. le curé de Saint-Barthélemi invite les membres du clergé ainsi que les parents et les amis du défunt à assister à ce service.